

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2023

---

SUPPRIMER OU SUSPENDRE LES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES PARENTS  
D'ENFANTS CRIMINELS OU DÉLINQUANTS - (N° 1612)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS12

présenté par  
M. Bryan Masson

-----

### ARTICLE 2

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 1 :

« L'article L. 113-2 du code de la justice pénale des mineurs est complété par... (*le reste sans changement*). »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur matérielle.